



## GRANDES CULTURES

### • Moisson

**Blé :** Dans l'Aisne, les rendements en blé sont bons, parfois même supérieurs à ceux de 2013. La moyenne départementale se situe à environ 93 quintaux/hectare. Cependant, les températures basses et la pluviométrie importante ont parfois conduit à une moindre qualité du blé. Ici et là, un début de germination sur pied a été constaté avant la moisson.

**Orge :** Les rendements en orge de printemps sont globalement bons à 70 q/ha. La qualité est globalement bonne.

Les orges d'hiver créent la bonne surprise avec un bon niveau de protéines, un bon calibrage et des rendements de 85 q/ha et plus.

**Colza :** Les rendements s'établissent à 40 q/ha et plus en moyenne.

**Pois :** Les pois protéagineux dont les surfaces ne cessent de diminuer sont de bonne qualité avec des rendements de l'ordre de 45 q/ha.

**Féveroles :** A ce jour, la récolte n'est pas terminée. Les rendements s'annoncent médiocres.

**Maïs :** Les maïs sont prometteurs, valorisant un été pluvieux.

### • Prix du blé

Depuis 6 mois, les cours du blé ont beaucoup baissé. En janvier, la tonne de blé se négociait à 202 €/t. Un mois plus tard, elle chutait à 187 €/t. Après une hausse en mars-avril, les cours repartaient à la baisse de façon prolongée : 170 €/t à la mi-juillet. La tonne de blé meunier se négocie fin août à 150 € (- 25 % en 6 mois) et la tonne de blé fourrager entre 120 à 130 € (- 40 à - 50 % en 6 mois). Cette situation s'explique par les importantes disponibilités en Europe de l'Est. La production de blé en Russie est en hausse. Parallèlement, la demande de la part des grands pays importateurs demeure très modérée.

La qualité médiocre de certains blés n'est pas à l'origine de ces cours moroses, mais elle complique encore les ventes et donc les revenus. On estime une perte de 350 €/ha, par rapport aux données de la moisson 2013. Dans certains cas, la situation entraîne des niveaux de revenus difficiles voire dramatiques. La profession a sollicité, auprès du Ministre de l'Agriculture, l'anticipation du versement des aides Pac.

## BETTERAVES

Après un mois de juillet favorable à la plante, la campagne betteravière se présente sous de bons auspices. Les professionnels estiment que les rendements seront conformes voire supérieurs à la moyenne des 5 dernières années (autour de 90 t/ha voire supérieurs). Sur le marché mondial, le cours du sucre est en forte baisse et laisse craindre des prix très bas. On envisage à 1.000 €/ha la perte de chiffre d'affaires à l'hectare. Les usines débute la campagne de récolte vers le 10 septembre.

## ARBORICULTURE

La récolte des pommes et poires est satisfaisante. Les rendements sont bons, autour de 50 t/ha en pommes et de 40 t/ha en poires. La qualité est au rendez-vous avec de bons calibres et une belle qualité.

Les stocks sont conséquents au plan national et ont une incidence directe sur les prix. Les pommes destinées à la filière industrielle (compote) s'affichent à 80 €/t, elles se négociaient l'an dernier à la même époque à 150 €/t. Les pommes destinées au jus sont à 40 €/t (au lieu de 120 € en 2013). L'Aisne compte 80 arboriculteurs (dont 30 en pommes à cidre). Les perspectives ne sont pas bonnes pour la filière. L'embargo russe complique la donne.

## POMMES DE TERRE

La récolte des pommes de terre s'annonce tout à fait correcte en volume, le mildiou ayant été traité avec efficacité localement, la production sera globalement importante cette année. Le marché est cependant très tendu. Les volumes sont là mais la demande est faible, par exemple en chips, la consommation a chuté fortement avec la mauvaise météo. 90 % des pommes de terre destinées aux chips sont vendus sous contrat, les livraisons sont donc décalées et augmentent de ce fait le volume d'offres déjà important. A l'échelle nationale, on estime que 1.500.000 tonnes de pommes de terre ont des difficultés à trouver un débouché cette année. Les ventes sous contrats voient la tonne de pommes de terre se négocier autour de 100 €/t. Avec des stocks importants et un marché tendu, l'effet ciseau fait chuter sévèrement les cours libres. Les ventes hors contrats, quand elles peuvent avoir lieu, s'effondrent à 10 €/t, voire moins, au lieu de 140 €/t l'an dernier à la même époque. A cela s'ajoutent les coûts des traitements fongicides. Les trésoreries de certains producteurs sont mises à mal. La campagne qui débute espère une demande à l'extérieur de l'Europe suffisamment forte pour absorber une partie de l'excès de production.

## BIOETHANOL

Les cours de l'alcool et de l'éthanol ne connaissent de que de très faibles variations. Cependant, le prix du E85 à la pompe suit la tendance baissière amorcée en début d'été. Le prix du bioéthanol à la pompe est bas, allant de 0,67 €/litre à 0,86 €/litre dans les 6 stations service proposant du E 85 dans l'Aisne. Le SP 95E10 varie de 1,25 € à 1,30 € et le gas-oil de 1,41 € à 1,64 €

## LEGUMES

En **jeunes carottes**, malgré les faibles températures, la qualité est là et les rendements sont convenables.

En **grosses carottes**, qualité et quantité marquent la récolte 2014.

En **petits pois**, les rendements sont corrects mais la récolte est variable, en fonction des parcelles.

**Haricots verts :** La première récolte est correcte, la mauvaise météo qui persiste inquiète pour la deuxième culture.

**Les oignons :** la campagne débute sous le signe de bons rendements, marqués ponctuellement par des attaques de mildiou mais maîtrisées.

## ELEVAGE

### • Bovins lait

Le prix du litre de lait « départ ferme » se situe entre 0,38 € et 0,40 € fin août. L'amélioration de la situation des éleveurs laitiers se poursuit. Les coûts de production sont en baisse, à l'exemple du tourteau à 400 €/t. La dynamique sur les produits industriels comme la poudre ou le beurre, à l'échelle mondiale, se confirme. Ce contexte permet aux trésoreries de s'améliorer après des années de difficultés. La profession s'inquiète de l'embargo sur les produits européens décrété par la Russie. L'Allemagne y exporte traditionnellement des fromages. Les producteurs de lait craignent que le lait non utilisé pour ce marché ne soit mis en vente sur le marché intra-européen et entraîne les cours à la baisse.

### • Bovins viande

La conjoncture économique pour les ménages et la mauvaise météo n'ont pas favorisé la consommation de viande bovine. Les volumes d'abattage en vaches allaitantes et en vaches laitières sont stables mais la demande n'est pas là. Le prix du kilo de carcasse de vache baisse de 10 %, à 3,1 € En taurillons, la baisse est de 3 % à 3,75 € le kilo de carcasse en moyenne. En veaux, la situation pendant l'été a été catastrophique, avec un effondrement de la consommation, avec une baisse du prix du kilo de carcasse de 30 % à environ 75 € l'animal. La demande forte de steaks hachés, produit d'ouverture de gamme prisé des ménages témoignant d'un pouvoir d'achat restreint, se confirme.

### • Ovins

Le marché de l'agneau a connu un réel coup de frein pendant l'été. La mauvaise météo interdisant les grillades est une des pistes d'explication. La production est bonne mais la demande est faible, le prix du kilo de carcasse a par conséquent chuté à 5,60 € au lieu

de 6,05 € au printemps 2014. En espérant que la hausse de consommation soit de retour, les professionnels de la filière poursuivent l'effort de développement lancé en juin 2012.

### • Porcs

Après des années de marasme, les producteurs de porcs de l'Aisne voient la situation s'améliorer de façon concrète. La consommation a repris et se stabilise à un niveau correct, malgré la météo peu propice aux barbecues.

Le kilo de carcasse se situe autour de 1,50 € et, parallèlement, les coûts de production sont à la baisse. Le retour à une timide rentabilité se dessine. L'embargo de la Russie préoccupe la filière, avec la crainte que les exportations non réalisées viennent perturber le marché européen du porc.

### • Volailles

**Volailles de chair :** le kilo de carcasse de poulet connaît un léger recul depuis le printemps à 0,95 € Il approchait 1 € en avril. Les coûts de production demeurent importants, notamment avec la hausse de l'électricité et les besoins de chauffer les poussins. Le marché n'est pas impacté par l'embargo russe.

**Œufs :** les travaux de mise aux normes des bâtiments d'élevage sont terminés. Il faut maintenant amortir ces investissements mais la profession bénéficie d'un parc techniquement performant. Les œufs de cage se négocient à 0,90 € le kilo, ceux en plein air, sont à 1,20 € le kilo et ceux en élevage bio à 1,45 € le kilo. Les producteurs d'œufs de l'Aisne fournissent les centres de conditionnement de la Marne et de la Somme. Nombre de producteurs d'œufs de l'Aisne sont engagés dans les contrats, notamment pour les œufs de plein air qui restent porteurs.

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Dans l'Aisne, 78 agriculteurs bio, sur 2.336 ha. 2 projets de conversion en culture biologique sont en cours. La culture bio représente 0,4 % de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'Aisne, dont 606 ha en culture et 1 553 ha en surfaces fourragères.

13 éleveurs engagés dans une démarche biologique, en aviculture, en viande bovine, en ovins et en production de lait. La production d'œufs bio se poursuit pour répondre à une demande en légère augmentation.

## LOIS ET REGLEMENTS

**PAC :** La nouvelle PAC intervient en France en 2014. Elle est marquée par une baisse des aides compensatoires de Bruxelles, une volonté de verdissement des aides, par la mise en place d'un plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations. Elle poursuit son soutien à l'installation des jeunes en agriculture. Les derniers arbitrages sont attendus en septembre 2014. Les soutiens seront de moins 70 €/ht en moyenne.

**Le projet de Loi de Modernisation de l'Agriculture** a été adopté au Sénat en juillet et sera examiné par l'Assemblée Nationale en septembre. Il met l'accent sur la performance économique et environnementale des filières agricoles et agroalimentaires. et prévoit aussi un élargissement des pouvoirs et compétences de la commission surveillant l'utilisation des espaces agricoles (CDCEA devant CDPENAF). Le Registre de l'Agriculture, déterminant les critères du métier d'agriculteur, sera administré par les Chambres d'Agriculture.

**Le nouveau programme d'action régionale Directive Nitrates** porte notamment sur la révision des zonages dit « zones vulnérables ». Il met en place également un nouveau calendrier des périodes d'interdiction d'épandage, avec nécessité de réaliser les travaux de mise aux normes des bâtiments de stockage d'effluents avant octobre 2016. La profession est très vigilante sur ces points ayant une incidence directe sur les investissements des agriculteurs et les coûts de production.

**La pression environnementale** pèse lourdement sur l'activité des agriculteurs : utilisation des engrais, produits phytosanitaires, épandages, stockage des effluents... A chaque fois la profession agricole s'adapte et très rapidement de nouvelles normes, plus contraignantes encore, apparaissent. L'exaspération est croissante face aux exigences sans cesse réévaluées.

## CHAMPAGNE

Les grappes ont atteint un bon niveau de maturité laissant envisager une bonne vendange. Le risque de maladies est présent mais le potentiel de raisin (14.000 à 16.000 kg/ha) au regard de la production attendue (10.100 kg/ha) devrait permettre de compenser sans difficulté. Les vendanges vont débuter à la mi-septembre. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le taux de sucre. Le marché du Champagne est toujours médiocre en France, qu'il s'agisse de vente en grandes surfaces ou de vente directe. La clientèle habituelle des petits producteurs achète au coup par coup et non plus à l'année. A l'exportation, la situation se durcit et seules les grandes structures profitent d'une demande correcte.

## HYDROLOGIE

La situation hydrogéologique est globalement bonne mais assez contrastée dans le département de l'Aisne. Au nord-ouest, la nappe de la craie dans le Vermandois et le Saint-Quentinois est globalement au-dessus des normales de la période. Au nord-est, quelques points de suivi sont passés en-dessous des normales au cours de la vidange en cours mais il faut noter a contrario le point de Renneval dont le niveau remontait toujours en juillet pour passer au-dessus de la normale. Au sud, les nappes des sables et des calcaires sont stables ou en baisse. A Armentières-sur-Ourcq et à Pargny-Filain, les niveaux sont maintenant comparables voire au-dessus de la normale. Le débit des rivières est globalement satisfaisant.

*Chambre d'agriculture de l'Aisne, avec la participation des coopératives agricoles, des syndicats professionnels et des filières agricoles du département.*

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L' AISNE

1 rue René Blondelle - 02007 LAON cedex - Tél. 03 23 22 50 50 - Fax 03 23 22 51 40 - Email [direction@ma02.org](mailto:direction@ma02.org)